



RAPPORT ANNUEL DU MAIRE
SUR LE RAPPORT FINANCIER 2021

Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,
Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2021 comme l'exige l'article 176.2.2 du Code municipal.

Dans son rapport de vérification, Raymond Chabot Grant Thornton, SENCRL, concluait que les états financiers de la Municipalité de Saint-Nérée-de-Bellechasse « donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public », et ce, pour l'exercice financier 2021. Cet état financier ainsi que le rapport du vérificateur ont été approuvés par le conseil municipal le 2 mai 2022.

L'ANNÉE FINANCIÈRE 2021

Les revenus se répartissaient ainsi :

Activité de fonctionnement	
Taxes	1 202 569 \$
Compensation tenant lieu de taxes	12 625 \$
Transferts	228 901 \$
Services rendus	65 539 \$
Imposition de droits	63 167 \$
Amendes et pénalités	142 \$
Revenus de placement	1 000 \$
Autres revenus d'intérêts	6 525 \$
Autres revenus	27 861 \$
Total Fonctionnement	1 608 329 \$
Activité d'investissement	
Transferts	360 244 \$
Autres revenus	39 877 \$
Total Investissement	400 121 \$
Total des revenus	2 008 450 \$

Les charges, incluant l'amortissement des immobilisations, se répartissaient ainsi :

Administration générale	265 091 \$
Sécurité publique	167 121 \$
Transport	787 144 \$
Hygiène du milieu	623 036 \$
Santé et bien-être	32 627 \$
Aménagement, urbanisme et développement	89 331 \$
Loisirs et culture	148 807 \$
Frais de financement	23 459 \$
Total des charges	2 136 616 \$

Ce qui nous laissait un déficit pour l'exercice de 26 038 \$ après le retrait des revenus d'investissement (400 121 \$) et la conciliation à des fins fiscales :

Amortissement des immobilisations	574 354 \$
Coût des propriétés vendus	25 238 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	70 000 \$
Remboursement de la dette à long terme	107 647 \$
Diverses affectations	59 696 \$

Les acquisitions d'immobilisation se répartissaient ainsi :

Administration générale	2 737 \$
Sécurité publique	23 282 \$
Transport	468 243 \$
Hygiène du milieu	64 613 \$
Loisirs et culture	45 105 \$
Total des acquisitions	603 980 \$

État des excédents

À la fin de l'année financière 2021, l'excédent de fonctionnement non affecté était de 121 918 \$, l'excédent de fonctionnement affecté de 7 500 \$ et les réserves financières et les fonds réservés était de 57 372 \$.

La dette à long terme

Au 31 décembre 2021, la Municipalité avait un endettement total net à long terme de 833 089 \$.

À vous tous, chers citoyens, merci d'être présents et de suivre les activités de votre conseil municipal.

Saint-Nérée-de-Bellechasse, le 6 juin 2022

Pascal Fournier, maire